

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Lausanne, le 3 février 2021

Le Lausanne Hockey Club ne sollicite pas une aide conditionnée qui prêterite son développement

Après un examen attentif de leurs conditions d'octroi, le Lausanne Hockey Club a pour l'heure renoncé à solliciter les aides proposées par la Confédération, afin de ne pas prêterite son développement à moyen terme. En effet, les contreparties exigées pour ces aides, basées sur les chiffres de la saison 2018-2019, ne correspondent pas à la réalité actuelle du club et engendreraient un retour en arrière, au détriment des efforts financiers accomplis jusqu'ici par ses supporters, ses partenaires et ses propriétaires.

Les aides «à fonds perdus» actuellement proposées par la Confédération aux clubs professionnels concernent un dédommagement basé sur les revenus de billetterie de la saison 2018-2019. Elles sont conditionnées à une réduction de 20% des salaires moyens au-dessus de CHF 148'200.- par an. Cette réduction doit perdurer pendant cinq ans après l'octroi de l'aide.

Or, la saison 2018-2019 sur laquelle se basent ces conditions correspond pour le Lausanne Hockey Club à un exercice disputé dans l'enceinte provisoire de Malley 2.0, dont la capacité en spectateurs et en revenus commerciaux était nettement en-deçà de la réalité actuelle du club. Dans l'intervalle, les ressources consacrées à la première équipe se sont accrues en proportion de la croissance budgétée des recettes générées par la mise en service de la Vaudoise aréna.

La base de calcul des aides fédérales obligerait dès lors le Lausanne Hockey Club à baisser sa moyenne salariale de plus d'un tiers et ce pour les cinq prochaines saisons, alors même que la contrepartie ne couvrirait qu'une fraction des pertes subies cette année, qui se chiffrent à plus de CHF 12 mios.

Tout en regrettant que ces aides soient conditionnées de la sorte, le Lausanne Hockey Club reconnaît l'absolue nécessité de maîtriser les coûts des clubs de National League, notamment par le biais d'un plafond de leur masse salariale totale, un instrument éprouvé de contrôle des dépenses et d'équivalence de traitement. Une telle mesure contribuerait à un championnat plus équilibré et disputé, en créant un «*level playing field*» (des règles du jeu équitables) entre l'ensemble des clubs.

Le mécanisme rigide proposé pour l'instant, qui vise principalement à limiter les hauts salaires et non l'inflation des budgets sportifs, aurait pour conséquence d'annihiler les importants efforts de développement consentis par les propriétaires de notre club, par ses milliers de supporters et par l'ensemble de ses partenaires, pour faire du Lausanne Hockey Club un club compétitif au niveau national, doté de structures solides bénéficiant à toute la communauté régionale. Le Lausanne Hockey Club réitère sa profonde reconnaissance envers tous ses abonnés, ses partenaires et soutiens, et les autorités locales pour leur appui extraordinaire durant cette période difficile, de laquelle nous voulons sortir plus forts, ensemble.

En toute cohérence, déterminé à apporter sa contribution à une National League plus compétitive, plus équilibrée et maîtrisant mieux ses coûts, et se réservant la possibilité d'adapter sa position en fonction de l'évolution du dossier, le Lausanne Hockey Club a choisi de ne pas lier son avenir à moyen terme à une aide immédiate qu'il juge défavorable à son développement.